

Pièce N°1 - Renseignements administratifs (= Annexe 0)

Demande de pré-orientation ou d'orientation vers les enseignements adaptés

Élève	
NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe :
Classe :	N° identifiant élève (INE) : N° LPI obligatoire :
Lieu de résidence de l'enfant : ☐ Parents ☐ Parent 1 ☐ Parent 2 ☐ Garde alternée ☐ Famille d'accueil	Établissement scolaire : Adresse : Tél. : Courriel :
Date de la demande :	

Coordonnées actualisées	
Responsable légal 1	Responsable légal 2
NOM : Prénom : Adresse postale : Téléphone : Courriel :	NOM : Prénom : Adresse postale : Téléphone : Courriel :
Famille d'accueil ou structure d'accueil	Service social responsable de l'enfant
NOM : Prénom : Adresse postale : Téléphone : Courriel :	NOM du service : Nom(s) du ou des référents de l'élève : Adresse postale : Téléphone : Courriel :

Avis des représentants légaux

Demande de pré-orientation ou d'orientation vers les enseignements adaptés

Élève	
NOM :	Prénom :

Avis des représentants légaux sur la constitution du dossier
☐ FAVORABLE « Nous sommes d'accord avec le projet d'orientation vers les EGPA » ☐ DÉFAVORABLE « Nous ne sommes pas d'accord avec le projet d'orientation vers les EGPA »

Avis de l'élève sur la demande d'orientation
☐ SANS AVIS « Je ne sais pas » ☐ FAVORABLE « Je suis d'accord avec le projet d'orientation vers les EGPA » ☐ DÉFAVORABLE « Je ne suis pas d'accord avec le projet d'orientation vers les EGPA » et j'essaie de donner les raisons de mon refus :

Projet scolaire des représentants légaux pour l'élève
<i>(Dans cet espace, les représentants légaux de l'élève exprimeront le ou les projets scolaires qu'ils envisagent pour l'élève. Ce projet sera lu par les représentants des parents d'élèves siégeant à la commission d'étude de la CDOEA).</i>

Vœu d'affectation

Vous sollicitez une affectation de votre enfant en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) en collège ou en Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA).

Dans le cas où la commission d'orientation se prononcerait favorablement, merci d'indiquer, dans le tableau ci-dessous, l'établissement souhaité pour l'affectation.

IMPORTANT

- Le transport étant de la seule responsabilité de la famille, merci de vous renseigner en amont sur les possibilités de transport entre le lieu de résidence de l'élève et l'établissement choisi.
- L'affectation en SEGPA relève de la compétence du Directeur Académique, en fonction des places disponibles et au plus près possible du domicile de l'élève. Faute de place, la CDOEA se réserve le droit de vous proposer une autre affectation qui sera soumise à votre approbation.

Vœu d'affectation n°1

SEGPA collège / EREA :
Ville :

Vœu d'affectation n°2

SEGPA collège / EREA :
Ville :

Si vous souhaitez faire connaître des éléments qui motiveraient une affectation particulière, vous les indiquerez ci-après :

Signatures des responsables légaux et de l'élève

Nom, Prénom du Responsable légal 1 :	Nom, Prénom du Responsable légal 2 :
Signature :	Signature :
Nom, Prénom de l'élève :	Nom, Prénom autre représentant légal :
Signature :	Signature :

**Liste des SEGPA publiques et privées
Département des Côtes d'Armor
Année scolaire 2026/2027**

SEGPA PUBLIQUES

ÉTABLISSEMENT	ADRESSE
Collège Marie José Chombart de Lauwe	17 rue Lanvignec, PAIMPOL
Collège Charles Le Goffic	10 boulevard d'Armor, LANNION
Collège Albert Camus	2 rue de Kerpaour, GUINGAMP
Collège Jean Macé	41 rue du Trégor, SAINT-BRIEUC
Collège Léonard De Vinci	2 rue Marcel Proust, SAINT-BRIEUC
Collège La Grande Métairie	8 rue de la Grande Métairie, PLOUFRAGAN
Collège Simone Veil	21 rue du Dahouet, LAMBALLE
Collège Roger Vercel	12 rue de Léhon, DINAN
Collège Les Livaudières	23 rue Joseph Chapron, LOUDEAC

SEGPA PRIVÉES

ÉTABLISSEMENT	ADRESSE
Collège Saint Joseph Bossuet	4 rue de la Bienfaisance, LANNION
Collège Saint Nicolas - Jean XXIII	1 rue du Séminaire, QUINTIN

EREA : dans un autre département